

La République a raffermi et complété les libertés acquises sous la Révolution.

### ↓ A L'abolition de l'esclavage

L'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises en 1848, tableau de 1849



- 1 Décris ce tableau : le lieu, les personnes...
- 2 Quel indice prouve que la scène se déroule dans un territoire français ?
- 3 Quelle nouvelle ce député vient-il annoncer ? Comment est son attitude ?
- 4 Comment est l'attitude des esclaves noirs ? Pourquoi ?

#### --- L'abolition de l'esclavage DOC. A ---

La Révolution avait reconnu le droit à la liberté pour tous les hommes : ni pour les femmes, ni pour les esclaves dans les colonies. La situation des esclaves choquait un nombre croissant de personnes. En 1848, grâce à Victor Schoelcher, la Seconde République abolit l'esclavage. Devenus libres, les esclaves furent payés pour leur travail, comme les autres travailleurs, et purent choisir leur métier et leur mode de vie.

#### --- Les progrès de la liberté DOC. B ---

Les députés de la Troisième République ont voté des lois qui ont accordé des libertés importantes aux Français. Ceux-ci ont obtenu la liberté de penser (avoir ses propres opinions) et la liberté d'expression (pouvoir les dire et les écrire). Les journaux se sont alors multipliés. Les Français ont également obtenu la liberté de se réunir et de créer des associations et des syndicats. La France est ainsi véritablement devenue une démocratie.

- 1- Au centre du tableau, deux esclaves (noirs) lèvent les bras de joie, chaînes brisées. S'autres, agenouillés, semblent bénir le député français qui a annoncé la fin de l'esclavage. Sur sa gauche, des mousses rappellent la présence de la Marine comme force armée dans les îles. Sur la droite du tableau, apparaît la société coloniale (qui exploitait les esclaves dans les plantations de canne à sucre) représentée toute de blanc vêtue, en contraste avec la semi-nudité des esclaves.
- 2- La présence du drapeau français prouve que cette scène se déroule dans un territoire français.
- 3- Il vient d'annoncer l'abolition (la fin) de l'esclavage. Il lève le bras vers le drapeau tricolore pour montrer que cette décision vient de la République française.
- 4- Les esclaves montrent leur joie et leur soulagement. Ces hommes et ces femmes pourront désormais être libres de prendre un nom, de choisir un métier et de recevoir un salaire pour leur travail.